

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE

Liste des délibérations adoptées le 24.11.2022, affichée sur le site internet de la CCGVM

### Membres titulaires en exercice : 37

COUTIER•PONSIN•MAUSSIRE•CLAISSE•LEVEQUE•MEHENNI•JACQUART•  
MICHAUT•BOUYE•BAUDETTE•CAZE•VAN-SANTE•COLLARD•BIANCHINI•  
RONDELLI•BENARD-LOUIS•DERVIN•SAINZ•LAHAYE•BEGUIN•CHIQUET•  
LAFOREST•LOURDELET•BERTHIER•GOURDY•CAPLAT•ROBERT•PIERROT•  
PICOT•REMY•GRANGE•BENOIT•GODRON•MARTINVAL•LELARGE•  
RICHOMME•GALIMAND

### Membres suppléants : 5

CREPIN•NOEL•BEGUINOT•LAVAURE•BRABANT

Le 24 novembre 2022 à 18h15, le Conseil de Communauté, dûment convoqué le 18 novembre, s'est assemblé à Germaine, sous la présidence de Dominique LEVEQUE.

### L'assemblée était composée comme suit :

#### - 28 membres titulaires présents :

COUTIER – LEVEQUE – MEHENNI – JACQUART – MICHAUT – BOUYE – BAUDETTE – CAZE – VAN SANTE – RONDELLI – BENARD LOUIS – DERVIN – SAINZ – LAHAYE – BEGUIN – CHIQUET – BERTHIER – GOURDY – CAPLAT – ROBERT – PIERROT – REMY – BENOIT – GODRON – MARTINVAL – LELARGE – RICHOMME – GALIMAND

#### - 1 membre suppléant présent représentant son membre titulaire excusé :

LAVAURE

#### - 4 membres suppléants ne prenant pas part aux votes :

CREPIN – NOEL – BEGUINOT – BRABANT

>Soit **28 membres à voix délibérative présents** : le quorum est atteint.

### Etaient excusés/absents :

#### - 9 titulaires excusés :

PONSIN, MAUSSIRE, CLAISSE, COLLARD, BIANCHINI, LAFOREST, LOURDELET, PICOT, GRANGE

#### - 4 titulaires excusés ayant donné procuration :

PONSIN à COUTIER, COLLARD à BOUYE, LAFOREST à CHIQUET, LOURDELET à BERTHIER

#### - 0 suppléant excusé :

#### - 0 titulaires et suppléants absents :

>Soit **33 membres prenant part au vote.**

Lesquels ont formé la majorité des membres en exercice du Conseil de Communauté et ont pu valablement délibérer aux termes de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## DELIBERATIONS :

N°	OBJET
<b>22-99</b>	Procès-verbal de la séance du conseil du 20.10.22
<b>22-100</b>	Communication de décisions
<b>22-101</b>	Décision modificative 2022-E
<b>22-102</b>	Attribution d'un don à l'association Iris
<b>22-103</b>	Reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement : mise en œuvre
<b>22-104</b>	Remboursement par les communes membres du surcoût relatif à la fourniture de candélabres – fonds de concours
<b>22-105</b>	Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères de la Marne - SYVALOM : présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
<b>22-106</b>	Sorties scolaires et extra scolaires des collégiens : tarifs